

AVIS PUBLIC

AVIS est par la présente donné que, lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC Les Moulins du 29 août 2023, une résolution a été adoptée afin de modifier l'heure de la séance ordinaire du 19 septembre 2023. Ainsi, la séance ordinaire du conseil de la MRC Les Moulins du 19 septembre 2023, initialement prévue à 19h00, est devancée à 16h00, au bureau de la MRC Les Moulins situé au 710, boulevard des Seigneurs, Terrebonne (2e étage).

Donné à Terrebonne, ce 6 septembre 2023



Martine Baribeau, avocate
Directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe
Directrice du service du greffe